COVID-19

L'ACCÈS À CETTE SALLE EST AUTORISÉ AUX PERSONNES MUNIES D'UN PASS SANITAIRE VALIDE

UN CERTIFICAT DE VACCINATION

À CONDITION DE DISPOSER D'UN SCHÉMA VACCINAL COMPLET.

UN TEST NÉGATIF

RT-PCR OU ANTIGÉNIQUE DE MOINS DE 72H.

OU

UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT

DE LA COVID-19 : TEST RT-PCR OU ANTIGÉNIQUE POSITIF DATANT D'AU MOINS 11 JOURS ET DE MOINS DE 6 MOIS

MERCI DE PRÉSENTER VOTRE PASS SANITAIRE AVANT D'ENTRER

